

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—O—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



République Française

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/3.1

Objet : Rétrocession du droit au bail - local commercial sis 49, boulevard du Général Leclerc

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1411-4 et L 1413-11 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.214-1 à L.214-3 issus de l'article 58 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 et modifiés par l'article 17 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, L.300-1 et suivants, et R. 214-3 et suivants ;

Vu le code du commerce et notamment ses articles L.141-1 à L.141-22 et L.145-1 à L.145-60 ;

Vu le décret d'application n° 2007-1827 du 26 décembre 2007, relatif au droit de préemption des communes sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux ;

Vu la décision n° 2016-23 du 3 février 2016, par laquelle le Maire a exercé, au nom de la commune, son droit de préemption d'un fonds de commerce de boucherie-charcuterie situé dans un local 49 boulevard du Général Leclerc ;

Vu la délibération n° 6.1 du conseil municipal du 21 avril 2016 autorisant la mise en œuvre de la procédure de rétrocession du fonds de commerce et approuvant le cahier des charges de cette rétrocession ;

Vu la délibération du conseil municipal du 17 novembre 2016 approuvant la rétrocession au profit de Monsieur Bruno GIBON artisan boucher ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 13.1 du 19 juin 2008 instituant un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et instaurant un droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux ;

Considérant le désistement de Monsieur Bruno GIBON ;

Considérant qu'après plusieurs années d'inexploitation le fonds de commerce s'est éteint ;

Considérant que la ville ne peut céder uniquement que le droit au bail ;

Considérant l'estimation de France domaine du 28 mai 2018 ;

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20180625-DSGLC18_05016- DE Date de télétransmission : 04/07/2018 Date de réception préfecture : 04/07/2018
--

Considérant que le cahier des charges de rétrocession comporte les clauses permettant d'assurer le respect des objectifs de diversité de l'activité artisanale (article L.214-2 du code de l'urbanisme) ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Cayla, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE le cahier des charges de rétrocession du droit au bail du local situé 49 boulevard Général Leclerc (ci-annexé).

ARTICLE 2 - AUTORISE le Maire à signer les actes relatifs à l'appel à candidatures pour la reprise de ce fonds de commerce.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 35 pour
- 6 abstentions : Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05016-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—0—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—0—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—0—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoï HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoï HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05017-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/3.2

Objet: Approbation du cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce sis, 107, boulevard Jean Jaurès

Le Conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code du commerce et notamment ses articles L.141-1 à L.141-22 et L.145-1 à L.145-60 ;

Vu la délibération n° 9-4 du 8 janvier 2018 relative à l'acquisition amiable du fonds de commerce sis 107, boulevard Jean Jaurès ;

Vu l'acte notarié en date du 19 juin 2018 par lequel la Commune de Clichy-la-Garenne a acquis le fonds de commerce auprès du cédant, Monsieur Claude MAMOU MANI;

Considérant que le fonds de commerce cédé est situé en cœur de ville, à proximité de la mairie, et qu'il s'agit d'un secteur dont il convient de renforcer l'image commerciale afin de répondre à la demande des habitants de favoriser une offre diversifiée de commerces de proximité;

Considérant que le cahier des charges de cession comporte les clauses permettant d'assurer le respect des objectifs de diversité de l'activité artisanale (article L.214-2 du code de l'urbanisme) ;

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Cayla, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE le cahier des charges de cession du fonds de commerce du local situé 107, boulevard Jean Jaurès (ci-annexé).

ARTICLE 2 - Autorise Monsieur le Maire à signer les actes relatifs à l'appel à candidatures pour la reprise de ce fonds de commerce.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 35 pour
- 6 abstentions : Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/4.1

Objet : ADHÉSION À L'AUBERGE DE JEUNESSE « TY AL LEVENEZ »

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant la nécessité d'adhérer à l'auberge de jeunesse « Ty Al Levenez » pour un montant de 30,00 € TTC afin de pouvoir bénéficier d'un hébergement pour le séjour organisé par le centre Boisseau à Saint Malo du 25 au 27 juillet 2018 organisé par le centre Boisseau pour un groupe « familles » ;

Entendu l'exposé de Monsieur Louis-Alexandre Alciator, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - AUTORISE l'adhésion 2018 de la Ville à l'Auberge de Jeunesse « Ty Al Levenez » sise, 37, avenue du Révérend Père Umbricht - 35400 Saint-Malo dont le montant de la cotisation annuelle s'élève à 30,00 € TTC.

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente adhésion

ARTICLE 3 - DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ(jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/SO4/4.2

Objet: Approbation de l'avenant financier 2018 n° 4 relatif à la mise en œuvre et au fonctionnement de l'Espace Insertion entre la Ville de Clichy et le Département des Hauts-de-Seine

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi du 1^{er} décembre 2008 généralisant le Revenu de Solidarité Active (RSA) et réformant les politiques d'insertion ;

Vu la convention pluriannuelle signée en 2014 pour la période 2014-2017 entre le Département, la ville de Clichy-la-Garenne et le CCAS pour la mise en œuvre de l'Espace Insertion Clichois, actualisée chaque année par voie d'avenant ;

Considérant la reprise de la gestion du RSA par le Département des Hauts de Seine au 1^{er} avril 2018 ;

Considérant la proposition d'avenant 2018 n° 04 sur la validation du budget prévisionnel 2018 et le montant de la subvention versée à la ville pour l'année 2018 par le Département ;

Vu le projet d'avenant établi à cet effet ci-annexé;

Entendu l'exposé de Monsieur Loïc Péron, conseiller municipal délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE l'avenant financier 2018 n° 04 à la convention pluriannuelle 2014-2017 pour la mise en œuvre de l'Espace Insertion entre la ville de Clichy-la-Garenne, le département des Hauts-de-Seine et le CCAS.

ARTICLE 2 - APPROUVE l'annexe au budget prévisionnel de l'Espace Insertion de Clichy pour l'année 2018.

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant, les annexes et tout document y afférent.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 6 abstentions : Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE
- 1 ne prend pas part au vote : Monsieur Noureddine BENYAHIA

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETÉAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LÉFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_04992-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/5.1

Objet : Semaine de 4 jours – rentrée 2018-2019 : modification du règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2123-35 ;

Vu la délibération n°13.1 du 23 juin 2016 relative à l'adoption du règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ;

Considérant qu'il est nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement suite au retour de la semaine de 4 jours pour les écoles situées sur le territoire de Clichy ;

Entendu l'exposé de Madame Véronique Cabasset, adjointe au maire déléguée,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – ADOPTE les modifications du règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ci-annexé.

ARTICLE 2 – AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdits règlements et tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 35 pour
- 6 contre : Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoï HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE,
M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET,
Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoï HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50),
M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50),
Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_04993-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/5.3

Objet : Attribution d'une contribution aux frais de scolarité au titre de l'année 2017-2018 – École Saint-Pierre-Saint-Jean

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 442-5 du Code de l'éducation définissant les établissements privés sous contrat ;

Vu l'article L 442-5-1 du Code de l'éducation qui fixe les conditions de participation, par la commune, aux frais de fonctionnement des établissements privés sous contrat situés hors du territoire ;

Vu le Budget Primitif 2018 ;

Vu la délibération n° 5.3 du 20 juin 2017 relative à l'attribution d'une subvention aux écoles privées hors de la commune accueillant des enfants clicheois pour un montant de 110 € par élève pour l'année scolaire ;

Vu la demande de subvention de l'école Saint-Pierre-Saint-Jean du 30 mars 2018 au titre de l'année scolaire 2017-2018 ;

Entendu l'exposé de Madame Véronique Cabasset, adjointe au maire déléguée,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE l'attribution au titre de l'année scolaire 2017-2018, d'une subvention d'un montant de 110 € par enfant Clicheois inscrits au sein de l'école Saint-Pierre-Saint-Jean.

ARTICLE 2 - DIT que la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2018.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 30 pour
- 10 ne prennent pas part au vote : Monsieur Benoît de la RONCIERE, Madame Véronique d'ASTORG, Monsieur Loïc PERON, Monsieur Nouredine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_04994-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Délibération n° 2018/S04 /6.1

Objet : Modification du règlement intérieur du club ados « ALEXANDRE DUMAS »

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 11.1 du 26 avril 2017 relative à l'adoption des tarifs du Club Ados « Alexandre Dumas » applicables à compter de son ouverture ;

Vu la délibération n° 11.2 du 20 juin 2018 relative à l'adoption du règlement intérieur du club Ados « Alexandre Dumas » ;

Considérant la volonté de la ville de Clichy de proposer une modification du règlement intérieur du club ados « ALEXANDRE DUMAS » avec, dès la rentrée scolaire 2018/2019, la possibilité aux jeunes du club ados de 11 à 13 ans de prendre une pause déjeuner dans une cantine lors des périodes de vacances scolaires.

Considérant que les jeunes du club ados déjeuneront dans un réfectoire du groupe scolaire élémentaire le plus proche et sous la forme d'un pique-nique lors des sorties extérieures à la journée ;

Considérant que les repas du club ados sont fabriqués et livrés par le SIVU CO. CLI. CO. au même titre que les accueils de loisirs élémentaires ;

Considérant que le tarif des repas pour les jeunes est fixé dans les conditions similaires à celle des enfants déjeunant à l'accueil de loisirs ;

Entendu l'exposé de Monsieur Louis-Alexandre Alciator, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE le projet de modification du règlement intérieur du club ados « ALEXANDRE DUMAS » permettant aux jeunes de 11 ans à 13 ans du club ados, dès la rentrée scolaire 2018/2019, de prendre une pause déjeuner dans un réfectoire lors des périodes de vacances scolaires.

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférant.

ARTICLE 3 - DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018
—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 25 Juin 2018

Délibération n° 2018/S04/7.1

Objet : Renouvellement des représentants du conseil municipal à la Commission Communale Handicap et Espace Public

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 4.1 du 26 janvier 2016 ayant pour objet la création de la Commission Communale Handicap et Espace Public ;

Considérant que cette commission est constituée de 3 collèges : un collège des élus, un collège des représentants de l'administration de la ville et un collège des représentants de la commune ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au renouvellement du collège des membres élus ;

Entendu l'exposé de Monsieur François Morvan, conseiller municipal délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – ELIT à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux dispositions des articles L2121-21 et L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, les 10 représentants du Conseil Municipal suivants, en sus de M. le Maire, Président de droit,

- Monsieur Laurent Conversy, adjoint au maire délégué
- Madame Alvine Moutongo-Black, adjointe au maire déléguée
- Madame Joëlle Lefebvre, adjointe au maire déléguée
- Madame Mireille Réa, adjointe au maire déléguée
- Monsieur Pierre Culot, adjoint au maire délégué
- Madame Véronique Cabasset, adjointe au maire déléguée
- Madame Josette de Marval, conseillère municipale déléguée
- Monsieur François Morvan, conseiller municipal délégué
- Madame Samia Idri-Bayol, conseillère municipale
- Monsieur Serge Bernard, conseiller municipal

ARTICLE 2 – DIT QUE le collège des représentants de l'administration et le collège des représentants de la commune (représentants d'associations de personnes âgées, de personnes handicapées, d'usagers de la ville, de bailleurs sociaux, de professions libérales et d'acteurs économiques) seront désignés par arrêté du maire.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_04997-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/8.1

Objet : Approbation de la convention relative au dispositif de certificats d'économies d'énergie à conclure entre la Ville de Clichy, le SIGEIF et le SIPPEREC

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.221-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1664 du 29 décembre 2010, relatif aux Certificats d'Economies d'Energie ;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur ;

Vu la délibération du Comité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (Sigeif) du 15 décembre 2014 ;

Vu la délibération du Comité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (Sipperec) du 18 décembre 2014 ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la ville de Clichy de signer cette convention d'habilitation tripartite, afin de promouvoir les actions de maîtrise de la demande d'énergies réalisées par la ville et de les valoriser par le biais de l'obtention de certificats d'économies d'énergie ;

Entendu l'exposé de Monsieur Laurent Conversy, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE le projet de convention d'habilitation tripartite proposé entre le SIGEIF, le SIPPEREC et les bénéficiaires éligibles au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer et à exécuter la Convention d'habilitation tripartite entre le SIGEIF, le SIPPEREC et la Collectivité de Clichy-la-Garenne au dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, ainsi que leurs éventuels avenants et tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Délibération n° 2018/S04 /9.1

Objet : Instauration du principe d'un permis de louer

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L2129-29 et L5219-1 ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.635-1 et suivants ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le décret n°2016-1790 du 19 décembre 2016 relatif aux régimes de déclaration et d'autorisation préalable de mise en location ;

Vu les arrêtés DATEDE/1 n° 123 du 23 septembre 2009 et DRE/BELP n° 2013-92 du 2 juillet 2013 déclarant d'utilité publique l'opération de restauration immobilière ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2017 relatif au formulaire de demande d'autorisation préalable de mise en location de logement et au formulaire de déclaration de transfert de l'autorisation préalable de mise en location de logement ;

Vu la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain en date du 4 avril 2017 ;

Vu les enquêtes diligentées par le service Hygiène et Salubrité sur le patrimoine privé de la ville au titre de l'hygiène, de la salubrité et de la sécurité de l'habitat ;

Considérant l'engagement de la municipalité dans la lutte contre l'habitat indigne.

Entendu l'exposé de Madame Agnès Delacroix, adjointe au maire déléguée,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – APPROUVE l'instauration d'un régime d'autorisation préalable de mise en location pour les immeubles énoncés dans la liste annexée à la présente délibération et situés dans les quartiers : Berges de Seine, Quartier du Bac, Centre-Ville/porte de Clichy et Victor Hugo.

ARTICLE 2 - INDIQUE que seront concernés par l'autorisation préalable de mise en location tout contrat de location soumis aux titres 1 et 1 bis de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs, à l'exception de ceux établis par les bailleurs ayant en charge la gestion de logements sociaux sur la ville (PLS, PLUS, PLAI).

L'autorisation préalable de mise en location ne peut être délivrée lorsque le logement ou l'immeuble fait l'objet d'un arrêté de péril, d'un arrêté d'insalubrité ou d'un arrêté relatif aux équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation.

ARTICLE 3 - PRÉCISE que le dispositif entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

ARTICLE 4 - PRÉCISE que la demande d'autorisation comportant le formulaire CERFA n° 15652-01 et le dossier de diagnostic technique devront être adressés par voie postale à l'attention du service Hygiène et Salubrité à la Mairie de Clichy-la-Garenne, 80 Boulevard Jean Jaurès, 92110 Clichy-la-Garenne ou déposer au service Hygiène et Salubrité - bâtiment administratif - 51, rue Pierre, 92110 Clichy-la-Garenne.

ARTICLE 5 - DIT QUE la ville se réserve le droit de signaler au Préfet tout manquement aux obligations des bailleurs afin qu'il puisse appliquer les sanctions pénales prévues à l'article L 635-7 du Code de la construction et de l'habitation.

ARTICLE 6 - DIT que ladite délibération sera notifiée à la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole conformément aux articles L.635-2 du Code de la construction et de l'habitation.

Adopté à l'unanimité

ANNEXE

Immeubles soumis au régime d'autorisation préalable de mise en location

Quartier du Bac			
Adresse	Parcelle cadastrale	Nombre d'enquêtes diligentées par le service Hygiène et Salubrité	Actions menées
11/15 route d'Asnières	A 32	24 de 2008 à 2018	Périmètre OPAH-RU
15/15Ter rue du Bac d'Asnières	A 19	8 de 2008 à 2015	Périmètre OPAH-RU
3 Passage du Puits Bertin	O 40	23 de 2008 à 2018	Périmètre OPAH-RU
47 rue Pierre Bérégovoy	C 22	10 de 2009 à 2016	
34 rue Petit	O 28	3 de 2008 à 2017	
15 rue Ferdinand Buisson	M 31	5 de 2009 à 2017	
17 rue Ferdinand Buisson	M 32	19 de 2008 à 2018	
3 rue de Neuilly	O 39	12 de 2008 à 2018	Périmètre OPAH-RU
27 rue de Neuilly	N 7	4 de 2010 à 2017	Périmètre OPAH-RU
51 rue de Neuilly	L 97	9 de 2008 à 2017	
26 rue Fernand Pelloutier	L 130	14 de 2008 à 2015	Immeuble sous ORI Périmètre OPAH-RU
33 rue Fernand Pelloutier	M 1	6 de 2013 à 2015	Périmètre OPAH-RU

Quartier Berges de Seine			
Adresse	Parcelle cadastrale	Nombre d'enquêtes diligentées par le service Hygiène et Salubrité	Actions menées
4 rue des Bateliers	J 13	20 de 2008 à 2018	Immeuble sous ORI Périmètre OPAH-RU
22 rue Gabriel Péri	K 3	6 de 2012 à 2016	

Accusé de réception en préfecture
 092-219200243-20180625-DSGLC18_04998-DE
 Date de télétransmission : 04/07/2018
 Date de réception préfecture : 04/07/2018

Quartier Centre-Ville/Porte de Clichy			
Adresse	Parcelle cadastrale	Nombre d'enquêtes diligentées par le service Hygiène et Salubrité	Actions menées
15 rue de l'Ancienne Mairie	L 61	8 de 2008 à 2013	Périmètre OPAH-RU
8 rue Médéric	L 51	8 de 2008 à 2017	Immeuble sous ORI Périmètre OPAH-RU
69 rue de Paris	Q 74	2 de 2009 à 2012	
75 rue de Paris	Q 83	25 de 2008 à 2016	
79 rue de Paris	Q 161	4 de 2008 à 2018	
46 rue du Landy	J 57	12 de 2008 à 2018	Immeuble sous ORI Périmètre OPAH-RU
66 Bd Jean Jaures	R 37	4 de 2008 à 2018	
9 rue Victor Méric	Q 44	4 de 2009 à 2017	
13 Bd Jean Jaures	AC 31	3 de 2011 à 2018	
5/5Bis rue de Paris	AC 186	20 de 2008 à 2018	Périmètre OPAH-RU
14 rue de Paris	AC 45	2 de 2014 à 2016	Périmètre OPAH-RU
16 rue de Paris	AC 46	6 de 2008 à 2016	Périmètre OPAH-RU
6 rue Chance Milly	AD 57	4 de 2009 à 2016	Immeuble sous ORI
10 rue Chance Milly	AD 55	4 de 2008 à 2016	Périmètre OPAH-RU
14 rue Chance Milly	AD 53	5 de 2009 à 2016	Périmètre OPAH-RU
18 rue Chance Milly	AD 51	4 de 2012 à 2017	Périmètre OPAH-RU
22 rue Chance Milly	AD 49	3 de 2008 à 2014	Périmètre OPAH-RU
6 rue Martre	Y 51	16 de 2008 à 2017	Immeuble sous ORI
5 rue des Cailloux	AD 59	6 de 2008 à 2016	Périmètre OPAH-RU
2Bis rue du Dr Emile Roux	AC 30	14 de 2008 à 2017	Périmètre OPAH-RU

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_04998-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Quartier Victor Hugo			
Adresse	Parcelle cadastrale	Nombre d'enquêtes diligentées par le service Hygiène et Salubrité	Actions menées
30 bd Victor Hugo	Y 109	8 de 2010 à 2018	
37 Bd Victor Hugo	Y 53	9 de 2009 à 2014	
81 bd Victor Hugo	X 29	8 de 2009 à 2016	Immeuble sous ORI
4/4Bis rue Georges Boisseau	U 123	9 de 2009 à 2017	Périmètre OPAH-RU
5 rue Curton	Y 25	10 de 2008 à 2017	
13 rue Curton	Y 29	4 de 2008 à 2018	
5 rue de Belfort	U 78	3 de 2013 à 2015	Périmètre OPAH-RU
24/26/28 rue Klock	X 215	10 de 2008 à 2016	
20 rue Poincaré	U 13	11 de 2008 à 2013	Immeuble sous ORI
19 rue Fanny	X 143	6 de 2008 à 2013	Immeuble sous ORI

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_04998-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/10.1

Objet: Approbation de la scission de la copropriété de l'ensemble immobilier sis 37/41, rue Georges Boisseau

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 10 Juillet 1965 relative à la copropriété des immeubles bâtis, et notamment l'article 28 ;

Considérant que la Ville de Clichy et Hauts-de-Seine Habitat sont copropriétaires de l'ensemble des onze lots de la « Copropriété des 37 à 41, rue Georges Boisseau à Clichy » sur un terrain cadastré section T n° 305, et que cet ensemble immobilier comprend :

- des logements locatifs sociaux dépendant du parc immobilier de Hauts-de-Seine Habitat (lots 8, 9 et 11) ;
- une école maternelle, des serres, des locaux techniques, une ancienne cuisine et des parkings extérieurs appartenant à la Ville de CLICHY (lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 10) ;

Considérant que la société ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS s'est rapprochée de la Ville de Clichy et Hauts-de-Seine Habitat pour acquérir une emprise foncière de 6 058 m² environ comprise dans l'assiette foncière de la copropriété, dans les limites des lots de copropriété n°1 et 2 appartenant à la Ville de Clichy, et un lot de volume à créer dans l'emprise du lot de copropriété n°10 ;

Considérant que la Ville de Clichy entend conserver une emprise foncière dans les limites du lot n° 1 afin de réaliser un nouveau groupe scolaire et renoncer à la propriété de plusieurs locaux dont elle n'a plus l'usage dans le bâtiment A ;

Considérant que Hauts-de-Seine Habitat souhaite conserver ses logements sociaux et locaux annexes, et acquérir divers locaux auprès de la Ville de Clichy afin de devenir seul propriétaire de l'ensemble des lots du bâtiment A ;

Considérant que la Ville de Clichy et Hauts-de-Seine Habitat se sont accordés pour scinder la copropriété existante et mettre fin au régime juridique de la copropriété, afin que chacun devienne seul propriétaire de ses emprises foncières, et que pour ce faire, il y a lieu de procéder à :

- 1) la cession par la Ville de Clichy et Hauts-de-Seine Habitat des lots de copropriété numéros 3, 4, 5, 6, 7, et 10 de manière à ce que Hauts-de-Seine Habitat soit seul propriétaire des lots de copropriété situés dans l'emprise du bâtiment A, ainsi que de la cour située au-dessus du parking. A l'issue de cette cession,
 - la Ville de Clichy sera propriétaire des lots 1 et 2 et détiendra les 2 400/10 000^{èmes} du sol,
 - Hauts-de-Seine Habitat sera propriétaire des lots 3 à 11 et détiendra les 7 600/10 000^{èmes} du sol,
- 2) la scission de la copropriété, de manière à ce que la Ville de Clichy et Hauts-de-Seine Habitat deviennent seuls propriétaires des emprises foncières qu'ils souhaitent conserver :

- La Ville de Clichy deviendra propriétaire de l'emprise foncière correspondant aux lots 1 et 2, soit environ 8 670 m² ;
 - Hauts-de-Seine Habitat conservera une emprise foncière correspondant aux lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 correspondant au bâtiment A (logements sociaux, la cour et locaux divers), soit environ 4 728 m².
- 3) l'abandon réciproque des droits indivis que chacun détient sur le sol devant être attribué à l'autre copropriétaire :
- La Ville de Clichy doit renoncer aux 2 400/10 000^{èmes} qu'elle détient sur l'emprise de 4 728 m² environ devant revenir à Hauts-de-Seine Habitat ;
 - Hauts-de-Seine Habitat doit renoncer aux 7 600/10 000^{èmes} qu'il détient sur l'emprise de 8 670 m² environ devant revenir à la Ville de Clichy.

Considérant que la Ville de Clichy et Hauts-de-Seine Habitat ont travaillé de concert afin de trouver un équilibre tenant compte des différents aspects de la scission de copropriété et se sont accordés afin de réaliser l'ensemble de ces transactions moyennant une soulte de 700 000 € à verser par la Ville de Clichy et Hauts-de-Seine Habitat, et payable à la suite de la vente consentie à ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS ou tout substitué ;

Vu l'avis de France Domaine du 27 avril 2018 relatif aux conditions financières de la scission de la copropriété ;

Vu ci-annexé le tableau de répartition des lots de copropriété de l'ensemble immobilier sis 37/41 rue Georges Boisseau à Clichy ci-annexé ;

Vu ci-annexé le plan de division du foncier de la copropriété, faisant apparaître le lot A destiné à être la propriété de la Ville de Clichy et le lot B destiné à être la propriété de Hauts-de-Seine Habitat, à l'issue de la scission de la copropriété ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Entendu l'exposé de monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE la scission de copropriété de l'immeuble 37/41 rue Georges Boisseau et la division foncière en résultant, devant intervenir moyennant une soulte de 700 000 € à verser par la Ville à Hauts-de-Seine Habitat, et payable à la suite de la vente consentie à ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS ou tout substitué.

ARTICLE 2 - APPROUVE toute modification de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété et toute cession ou acquisition de lots de copropriété nécessaire afin de réaliser la division foncière.

ARTICLE 3 - APPROUVE toute constitution de servitude nécessaire, dans le cadre de la division foncière ou toute suppression de servitude existante.

ARTICLE 4 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié constatant la scission de copropriété, la division et le partage de l'assiette foncière de la copropriété et les modifications préalables de l'état descriptif de division, ainsi que toute servitude à créer ou supprimer dans le cadre de la division foncière, et tout document y afférent.

ARTICLE 5 - AUTORISE Monsieur le Maire à saisir le syndic de copropriété pour convoquer une assemblée générale des copropriétaires se prononçant sur la scission de copropriété, et à

participer à ladite assemblée pour y voter, et signer tout document de la copropriété afférent à la scission.

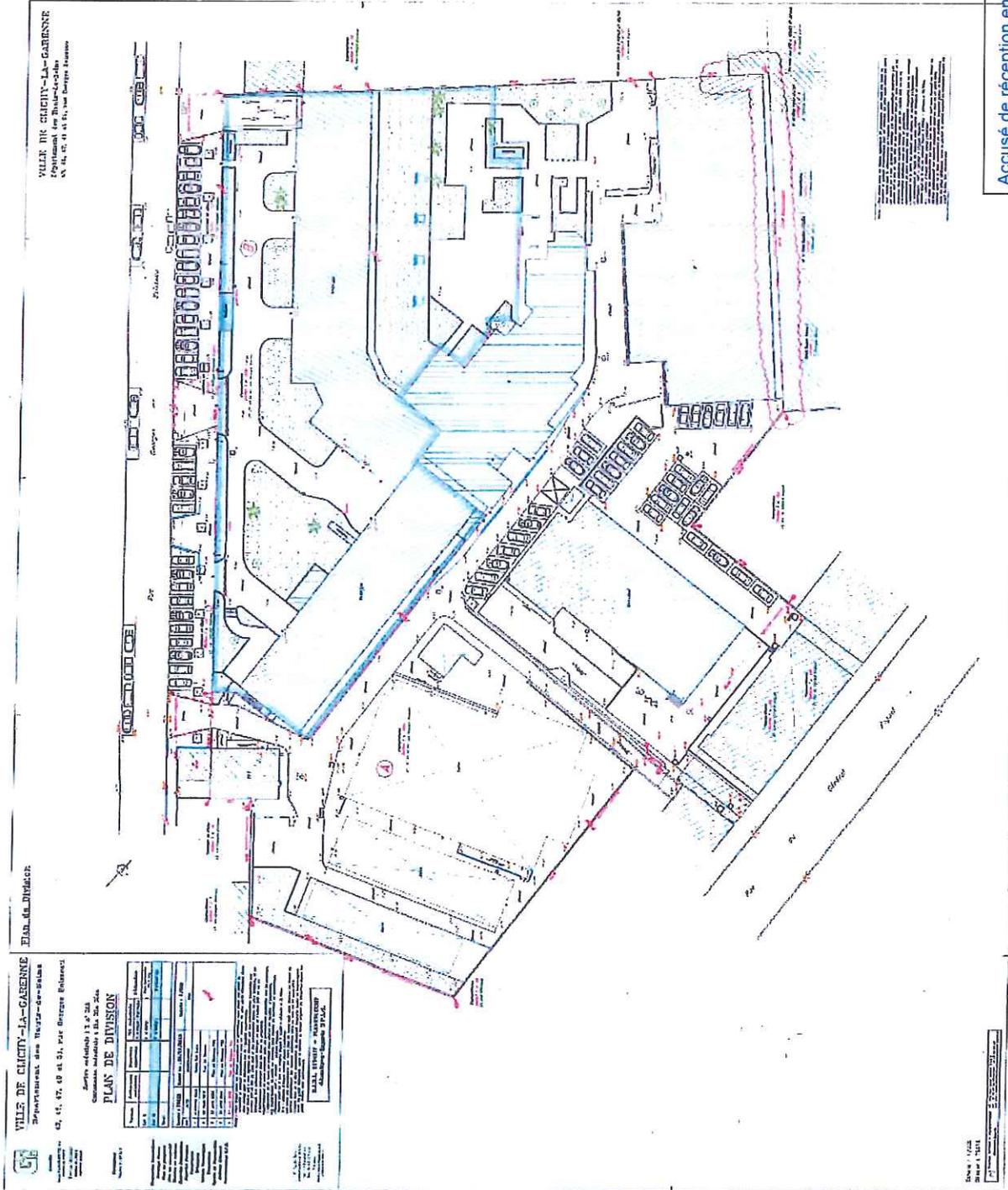
Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 7 contre : Monsieur Nouredine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

Annexe 1 – Répartition des lots de la copropriété de l'ensemble immobilier sis 37/41 rue Georges Boisseau à Clichy

Numéro de lot	Désignation	Propriétaire
lot 1	La jouissance d'un terrain de 7 955 m ² et les constructions qui y sont édifiées	Ville de CLICHY
lot 2	La jouissance d'un terrain de 715 m ²	Ville de CLICHY
lot 3	Dans le bâtiment A : deux pièces destinées aux annexes de l'équipement scolaire	Ville de CLICHY
lot 4	Dans le bâtiment A : deux pièces et un hall d'entrée destinés à l'équipement scolaire	Ville de CLICHY
lot 5	Dans le bâtiment A : au 1er sous-sol, un local destiné à abriter un transformateur EDF	Ville de CLICHY
lot 6	Dans le bâtiment A : au 1er sous-sol, un local divisé en deux pièces	Ville de CLICHY
lot 7	Dans le bâtiment A : au 1er sous-sol, un local abritant les commandes de distribution électriques	Ville de CLICHY
lot 8	Dans le bâtiment A : au 1er sous-sol, un local destiné à un équipement collectif	HAUTS-DE-SEINE HABITAT
Lot 9	L'ensemble du bâtiment A comprenant deux sous-sols de caves et parkings, rez-de-chaussée et huit étages composés de logements sociaux (à l'exception des lots 3 à 8 ci-dessus appartenant à la Ville de CLICHY)	HAUTS-DE-SEINE HABITAT
lot 10	Dans le bâtiment A : au rez-de-chaussée, la jouissance de 1.134 m ² environ de la terrasse couvrant le 1er sous-sol	Ville de CLICHY
Lot 11	Dans le bâtiment A : au rez-de-chaussée, en façade sur rue, en façade sur cour, sur une bande de 2 m de largeur, la jouissance de 1,650 m ² de terrasse	HAUTS-DE-SEINE HABITAT

Annexe 2 – Plan de division du foncier de la copropriété



Accusé de réception en préfecture
 002-219200243-20180625-DSGLC18_04999-
 DE
 Date de télétransmission : 04/07/2018
 Date de réception préfecture : 04/07/2018

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018
—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/10.3

Objet : Renonciation à la prescription acquisitive sur la parcelle cadastrée T n° 7 sise impasse Dumur

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la parcelle cadastrée section T n° 7 sise 15 impasse Dumur appartient à la société ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS;

Considérant que la société ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS ou tout substitué projette de développer un programme immobilier sur les parcelles cadastrées section T n° 7, 89, 90, 97, 112, 113, 114, 115 et 116 lui appartenant ;

Considérant que la parcelle cadastrée section T n°7 est partiellement aménagée en voirie en bordure de l'impasse Dumur, avec une raquette de retournement et des places de stationnement ;

Considérant que la Ville de Clichy ne souhaite pas poursuivre l'occupation partielle de cette parcelle à usage de voirie et qu'il convient de renoncer à la possibilité de faire valoir la prescription acquisitive au bénéfice de la Ville sur cette portion de la parcelle ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - RENONCE à exercer la prescription acquisitive sur la parcelle cadastrée section T n° 7 sise 15 impasse Dumur.

ARTICLE 2 - DIT que le mobilier urbain sera retiré à ses frais à la première demande de la société ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS ou tout substitué.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 7 contre : Monsieur Noureddine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/10.4

Objet : Acquisition de la parcelle cadastrée T n° 107 sise 15 rue Madame de Sanzillon

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 19 octobre 2010, mis en révision par délibération du conseil municipal le 19 octobre 2010, modifié par délibération du conseil municipal le 17 juillet 2012, mis en compatibilité par arrêté inter-préfectoral le 4 octobre 2012, mis à jour par délibération du conseil municipal le 9 septembre 2013, modifié par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2015, et modifié le 7 juillet 2016 et le 28 février 2017 par délibération de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine ;

Vu l'emplacement réservé n° 2 du Plan Local d'Urbanisme au bénéfice de la Commune pour la création d'une voie : prolongement de l'impasse Dumur ;

Considérant l'acquisition réalisée par la société ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS d'un ensemble immobilier situé 11 à 15, impasse Dumur, 15 à 27, rue Madame de Sanzillon et 31 à 33, rue Georges Boisseau, en vue d'y développer un programme de construction immobilière ;

Considérant que la parcelle cadastrée T n° 107, d'une contenance cadastrale de 843 mètres carrés, sise 15, rue Madame de Sanzillon est comprise dans l'emplacement réservé n° 2 du Plan Local d'Urbanisme, et que la société ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS ou tout substitué propose en conséquent de la céder à la Ville de Clichy ;

Considérant l'opportunité que représente pour la ville de Clichy l'acquisition de ladite parcelle afin d'y réaliser le prolongement de l'impasse Dumur conformément aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant que la parcelle cadastrée T n° 107 sise 15, rue Madame de Sanzillon sera aménagée en voirie et incorporée dans le domaine public communal en vue de son rattachement à la voie existante et son ouverture à la circulation générale ;

Vu le plan de la parcelle cadastrée T n° 107 à acquérir ;

Vu l'estimation de France Domaine du 11 avril 2018 ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré :

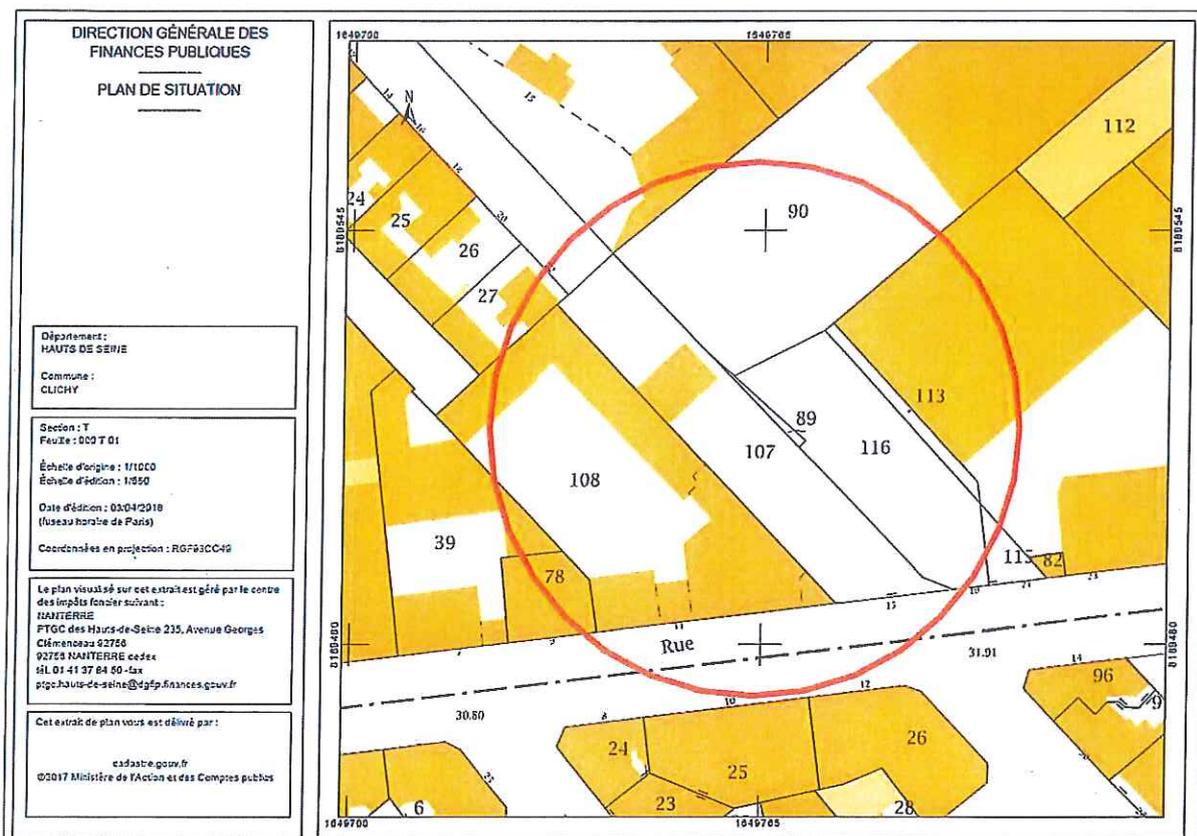
ARTICLE 1 - APPROUVE l'acquisition par la ville de Clichy auprès d'ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS ou tout substitué de la parcelle cadastrée section T n° 107 d'une surface cadastrale de 843 mètres carrés sise 15 rue Madame de Sanzillon, moyennant un euro symbolique.

ARTICLE 2 - DIT que la parcelle susvisée sera aménagée à usage de voirie et incorporée dans le domaine public communal, en vue de son rattachement à la voie existante et son ouverture à la circulation générale.

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition de cette parcelle par la Ville et tous documents y afférents.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 7 contre : Monsieur Nouredine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE



Plan de la parcelle cadastrée section T 107 à acquérir

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05002-DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05002-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Délibération n° 2018/S04/10.5

Objet : Déclassement par anticipation de la crèche communale sise 17, rue Alexandre Antonini (parcelles cadastrées J n° 103 et J n° 99 pour partie)

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, et notamment l'article L.2141-2 modifié par l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques ;

Considérant que la Ville de Clichy est propriétaire de la parcelle cadastrée section J numéro 103 sise 17, rue Alexandre Antonini et de la parcelle cadastrée J numéro 99 sise 36, rue Gabriel Péri, d'une superficie respective de 1 351 m² et 11 119 m² ;

Considérant que les parcelles précitées J numéro 103 et J numéro 99 (pour partie) constituent le terrain d'assiette d'un bâtiment à usage de crèche, qui sera prochainement désaffecté et démoli ;

Considérant que l'accueil des enfants de la crèche Calypso sera transféré dans d'autres crèches municipales à compter du mois de septembre 2018 ;

Considérant le projet de construction d'un ensemble immobilier comprenant des logements et une nouvelle crèche d'environ 60 berceaux sur l'emprise foncière actuellement occupée par la crèche Calypso ;

Considérant qu'il convient d'approuver le principe de déclassement par anticipation du domaine public communal des parcelles cadastrées section J numéro 103 et J numéro 99 (pour partie) ;

Vu le plan ci-annexé faisant apparaître les emprises à déclasser ;

Vu l'avis de la commission compétente ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

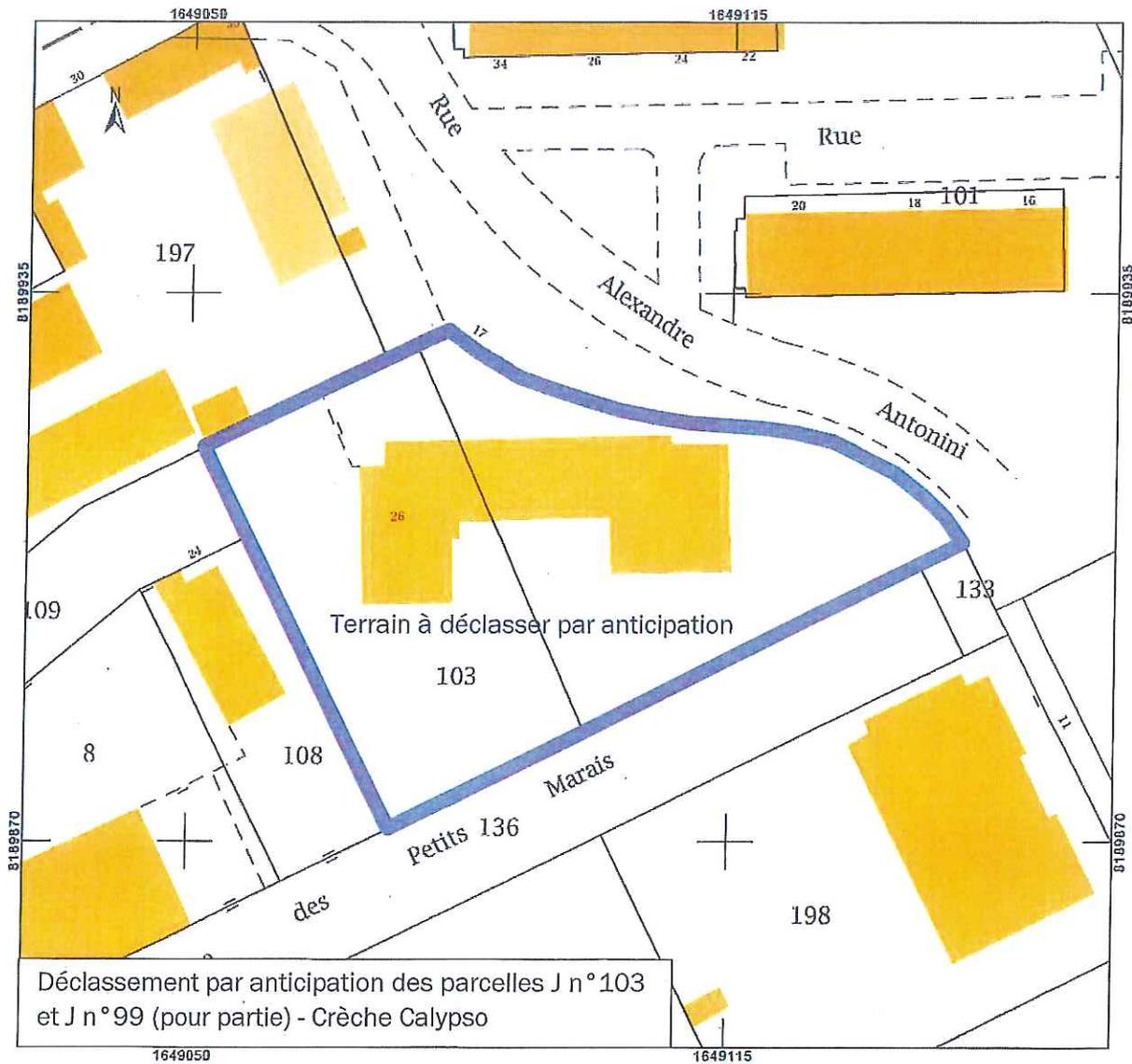
Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1- DÉCIDE de la désaffectation de la crèche Calypso, sise 17, rue Alexandre Antonini, à compter du 1^{er} septembre 2018.

ARTICLE 2 - APPROUVE le déclassement par anticipation du domaine public de la parcelle cadastrée section J n° 109 et de la parcelle J n° 99 (pour partie).

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 5 contre : Monsieur Noureddine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Monsieur Serge BERNARD



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05003-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05003-
DE
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/11.1

Objet : Modification du règlement intérieur du Conservatoire Léo Delibes

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°13.1 du 23 juin 2016 relative à l'adoption du règlement intérieur du conservatoire Léo Delibes ;

Considérant la nécessité pour le Conservatoire Léo Delibes de posséder un règlement intérieur précis et mis à jour, stipulant les règles pédagogiques et de vie quotidienne pour chaque usager ;

Entendu l'exposé de Monsieur Benoît de la Roncière, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - ADOPTE le règlement intérieur du Conservatoire Léo Delibes ci-annexé.

ARTICLE 2 - ABROGE le règlement intérieur adopté par délibération n° 13.1 du 23 juin 2016.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 35 pour
- 6 abstentions : Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoï HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoï HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/11.2

Objet : Modification des tarifs des activités du conservatoire Léo Delibes

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 10.5 du 16 décembre 2015 portant mise à jour des tarifs applicables aux services publics facultatifs de la Direction Générale des Services à la Population à compter du 1^{er} janvier 2016,

Vu le règlement intérieur du Conservatoire Léo Delibes, qui précise le statut hors cursus des adultes après cinq années de cursus au Conservatoire Léo Delibes, toutes disciplines confondues ;

Considérant qu'il convient de réactualiser certains tarifs s'appliquant aux activités proposées par la Ville à compter du 1^{er} septembre 2018,

Entendu l'exposé de Monsieur Benoît de la Roncière, adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – ADOPTE à compter du 1^{er} septembre 2018 les tarifs figurant dans le tableau ci-annexé.

ARTICLE 2 – DIT que les dispositions tarifaires relatives aux activités proposées par le conservatoire Léo Delibes de la délibération n° 10.5 du 16 décembre 2015 sont abrogées.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 35 pour
- 6 ne prennent pas part au vote : Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30), Mme Evelyne LAUER,
M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA,
Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20), Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05006-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/12.1

Objet : Mandats spéciaux accordés aux élus dans le cadre d'un déplacement à Santo Tirso

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 février 2004, afférente au remboursement des frais de mission des élus ;

Considérant l'invitation faite par le Maire de la ville de Santo Tirso à l'attention de la ville de Clichy pour participer aux célébrations des Fêtes du São Bento, importante fête traditionnelle locale ;

Considérant qu'il convient d'établir un mandat spécial autorisant les membres de la délégation clichoise à représenter la Ville lors des dites cérémonies ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1^{er} adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer des mandats spéciaux autorisant Mesdames Agnès DELACROIX et Nadoï HADRI, Adjointes au Maire déléguées, à représenter la ville de Clichy à l'occasion des célébrations des Fêtes du São Bento dans la ville de Santo Tirso du 5 au 11 juillet 2018.

ARTICLE 2 - DIT QUE les frais afférents à ces missions seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire fixée par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 7 ne prennent pas part au vote : Monsieur Noureddine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire,
M Stéphane COCHEPAIN, 1^{er} adjoint au maire, Président de séance,
Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30), Mme Evelyne LAUER,
M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR, Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA,
Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20), Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05007-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/12.2

Objet Mandats spéciaux accordés aux élus dans le cadre d'un déplacement à Heidenheim

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 10 février 2004, afférente au remboursement des frais de mission des élus ;

Considérant l'invitation faite par le Maire de la ville de Heidenheim (Allemagne) à l'attention de la ville de Clichy pour participer au festival d'Opéra ;

Considérant qu'il convient d'établir un mandat spécial autorisant les membres de la délégation clichoise à représenter la Ville lors desdites cérémonies ;

Entendu l'exposé de Monsieur Stéphane Cochepain, 1^{er} adjoint au maire délégué,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer des mandats spéciaux autorisant Madame Véronique CABASSET et Monsieur Patrice PINARD, Adjointes au Maire délégués, à représenter la ville de Clichy à l'occasion du Festival d'Opéra de Heidenheim du 20 au 22 juillet 2018.

ARTICLE 2 - DIT QUE les frais afférents à ces missions seront payés par mandat administratif ou seront remboursés sur présentation des justificatifs sur la base forfaitaire établie par l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 7 ne prennent pas part au vote : Monsieur Noureddine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—○—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE,
M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET,
Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50),
M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50),
Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Délibération n° 2018/S04/13.1

Objet : Création de nouvelles activités aquatiques à la piscine municipale Gérard Durant –
Fixation de tarifs

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 10.5 du 16 décembre 2015 portant mise à jour des tarifs applicables aux services publics facultatifs des services municipaux à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la délibération n° 7.8 du 23 juin 2016 actualisant les tarifs municipaux sports applicables à compter du 1^{er} septembre 2016 ;

Considérant la volonté municipale de développer de nouvelles activités nautiques à la piscine Gérard Durant, aqua-anniversaire et activités « nage sirène », ainsi que de nouveaux carnets d'entrées afin d'accroître la fréquentation tous publics de cet équipement ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs d'accès correspondant à ces nouvelles activités nautiques ;

Considérant l'intérêt pour les Clichois de proposer des carnets d'entrée à la piscine municipale composés de 10 tickets ainsi qu'un « pack famille » élargi à 1 adulte et 3 mineurs;

Entendu l'exposé de Madame Alice Le Moal, conseillère municipale déléguée,

Après en avoir délibéré :

Article 1.- APPROUVE les dispositions tarifaires de la présente délibération ci-annexée applicables à partir du 1^{er} septembre 2018.

Article 2.- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3.- ABROGE les dispositions des délibérations n° 10.5 du 16 décembre 2015 et n° 7.8 du 23 juin 2016 relatives au « pack famille ».

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle LEFEBVRE,
M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora TERRINI,
M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien BOUCHET,
Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette BOTET (à partir de 9h50),
M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35), Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à 9h50),
M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à 8h50),
Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Délibération n° 2018/S04/13.2

OBJET : Attribution d'une subvention d'aide à projet au collège Van Gogh dans le cadre de sa participation à un championnat de Basket Ball

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'engagement de la Ville à soutenir la réalisation de projets d'associations clichoises ;

Considérant la participation du collège Van Gogh au championnat de France de Basket Ball 3VS3 UNSS à Strasbourg les 14 et 15 juin 2018.

Considérant la demande de subvention et le budget prévisionnel transmis à cet effet ;

Entendu l'exposé de Madame Alice Le Moal, conseillère municipale déléguée,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 - ATTRIBUE au titre de l'année 2018, une subvention d'aide à projet d'un montant de 700 €, au collège Van Gogh afin de participer aux frais d'organisation du déplacement des jeunes Clichoises.

ARTICLE 2 - DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2018.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETÉIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05010-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du Conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/13.3

Objet : Attribution d'une subvention d'aide à projet pour le CS Clichy Athlétisme dans le cadre de sa participation au semi-marathon d'Heidenheim

Le conseil,

Vu le Codé général des collectivités territoriales ;

Considérant l'engagement de la ville à soutenir la réalisation de projets d'associations clicheuses ;

Considérant le souhait du CS Clichy Athlétisme à une manifestation sportive organisée les 9 et 10 juin par la ville d'Heidenheim, ville jumelle, dans le cadre de la 16^{ème} Heidenheimer Sparkassen Stadtlauf;

Considérant la demande de subvention et le budget prévisionnel transmis à cet effet ;

Entendu l'exposé de Madame Alice Le Moal, conseillère municipale déléguée,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 - ATTRIBUE au titre de l'année 2018, une subvention d'aide à projet d'un montant de 1 500 €, au club CS Clichy Athlétisme afin de participer aux frais d'organisation du déplacement de la délégation clicheuse au semi-marathon d'Heidenheim les 9 et 10 juin 2018.

ARTICLE 2 - DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2018.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Nouredine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Délibération n° 2018/S04/14.1

OBJET : Approbation d'une convention relative à l'organisation du traditionnel Bal de la Fête Nationale organisé par la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris au centre de secours de Clichy-la-Garenne

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le souhait de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, groupement de appuis et secours d'organiser le traditionnel bal de la Fête Nationale, le 13 juillet 2018 ;

Considérant que la ville de Clichy propose de mettre à la disposition de la brigade des sapeurs-pompiers de Clichy le matériel (tables, chaises, tentes..) ainsi que la logistique, et de participer au financement du bal du 13 juillet ;

Vu le projet de convention de prêt de matériel établi à cet effet ;

Entendu l'exposé de Madame Joëlle Lefebvre, adjointe au maire déléguée,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1- APPROUVE le projet de convention de mise à disposition de matériel et de la logistique, à titre gracieux, à conclure avec la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, groupement d'appuis et de secours de Clichy

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit projet de convention et tout document y afférent

ARTICLE 3 - ATTRIBUE une subvention d'un montant de 6 500 € à l'État-Major du groupement des appuis et secours de Clichy de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris sis 137, boulevard Jean Jaurès - 92110 Clichy, pour l'organisation du traditionnel bal de la Fête Nationale, qui se tiendra le vendredi 13 juillet 2018

ARTICLE 4 - DIT QUE la dépense en résultant sera payée par imputation sur les crédits inscrits à cet effet au budget de l'exercice 2018.

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRETARIE DE SEANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/15.1

Objet : **Dénomination des rues et lieux publics**

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de procéder à la dénomination de rues et lieux publics ;

Considérant l'avis de la commission chargée de la dénomination des rues et lieux publics, réunie le jeudi 14 juin 2018 ;

Entendu l'exposé de Madame Josette de Marval, conseillère municipale,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE de dénommer la crèche située rue Bonnet : **Les Enfants de la balle**

ARTICLE 2 - DÉCIDE de dénommer les jardins partagés situés sur les allées de l'Europe : **Les jardins de l'Europe**

ARTICLE 3 - DÉCIDE de dénommer l'équipement public situé rue Klock : **Patrick-Vié**

ARTICLE 4 - DÉCIDE de dénommer la future allée piétonne cadastrée T325 à T327 dans le plan ci-annexé : **Allée Jules-Cusinberche**

ARTICLE 5 - DÉCIDE de dénommer la future allée piétonne cadastrée T309 dans le plan ci-annexé : **Allée Barbara.**

Adopté à l'unanimité

—
EXTRAIT
—
du Registre des délibérations du conseil municipal

—O—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoï HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoï HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05012-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Délibération n° 2018/S04/15.2

Objet : Octroi de la protection fonctionnelle aux élus

Le conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2123-35 ;

Considérant que la commune est tenue de protéger le maire ou les élus municipaux le suppléant ou ayant reçu délégation contre les violences, menaces ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion ou du fait de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté ;

Entendu l'exposé de Madame Agnès Delacroix, adjointe au maire déléguée,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 – DÉCIDE d'accorder, dès lors qu'ils remplissent les conditions d'octroi requises, le bénéfice de la protection fonctionnelle et juridique aux élus.

ARTICLE 2 – DIT QUE cette protection fonctionnelle couvre, le cas échéant, les frais de procédure ainsi que les dommages-intérêts civils et frais irrépétibles éventuellement prononcés contre l'élu mis en cause.

ARTICLE 3 – DIT QUE la prise en charge par la ville de Clichy des honoraires de l'avocat librement choisi par le bénéficiaire de la protection juridique est évaluée au regard du montant des honoraires pratiqués par les Cabinets de Conseil retenues à l'occasion du marché public de représentation en justice et de consultations juridiques en vigueur à la ville et pris en application de l'article 29 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

ARTICLE 4 – DIT QUE l'octroi de la protection fonctionnelle couvre également la réparation du préjudice subi notamment au regard des condamnations prononcées contre l'auteur des faits.

ARTICLE 5 – DIT QUE le bénéficiaire de la dite protection fonctionnelle devra reverser ou laisser à la ville le bénéfice des frais irrépétibles prononcés à son bénéfice.

ARTICLE 6 – AUTORISE Monsieur le Maire ou l'adjoint aux affaires juridiques à prendre toute disposition utile à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment quant à la vérification des conditions d'octroi de la protection fonctionnelle ainsi qu'à signer tout document y afférent.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

- 34 pour
- 7 contre : Monsieur Noureddine BENYAHIA, Monsieur Manuel ALLAMELLOU, Madame Samia IDRI-BAYOL, Monsieur Hicham DAD, Madame Bénédicte ROUBY, Monsieur Serge BERNARD, Monsieur Ludovic PLANTE

—
EXTRAIT
du Registre des délibérations du conseil municipal
—

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU LUNDI 25 JUIN 2018
Convocation du mardi 19 juin 2018

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY (jusqu'à 11h45 et de 12h05 à 12h30),
Mme Evelyne LAUER, M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK, M. Louis-Alexandre ALCIATOR,
Mme Nadoi HADRI, (jusqu'à 11h00), M. Patrice PINARD (jusqu'à 12h20), Mmes Marie-Jeanne COLOMBO, Joëlle
LEFEBVRE, M. Jean-Pierre CAYLA, Mme Mireille RÉA (jusqu'à 12h35), M. Pierre CULOT (jusqu'à 12h20),
Mme Véronique CABASSET, M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au maire ;
Mme Josette de MARVAL, MM. François MORVAN (jusqu'à 12h20), Noureddine BENYAHIA, Mmes Sylvie JAN, Lora
TERRINI, M. Loïc PERON (jusqu'à 12h55), Mme Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI, M. Julien
BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mme Josette
BOTET (à partir de 9h50), M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD (à partir de 9h35),
Ludovic PLANTÉ (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. Laurent CONVERSY par Mme LAUER (à partir de 12h30)
Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 11h00)
M. Patrice PINARD par Mme COLOMBO (à partir de 12h20)
M. Luc MERCIER par M Patrice PINARD (jusqu'à 12h20) et par M. Loïc PERON (de 12h20 à 12h55)
Mme Mireille Réa par M. Sébastien RENAULT (à partir de 12h35)
M. Pierre CULOT par Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (à partir de 12h20)
M. François MORVAN par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 12h20)
Mme Colette MICHEL par M. Jean-Pierre CAYLA
Mme Véronique d'ASTORG par Madame Joëlle LEFEBVRE
M. Merdja DJELDJEL par M. Stéphane COCHEPAIN
M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (de 8h50 à 9h35)
Mme. Bénédicte ROUBY (jusqu'à 12h20 et à partir de 12h25) par M. Ludovic PLANTÉ
M. Serge BERNARD par M. Manuel ALLAMELLOU

Étaient absents :

MM. Luc MERCIER (à partir de 12h55), Loïc PERON (à partir de 12h55), Mmes Viviane DIEGO, Josette BOTET (jusqu'à
9h50), M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD (jusqu'à
8h50), Madame Bénédicte ROUBY (de 12h20 à 12h25), Monsieur Ludovic PLANTÉ (de 12h20 à 12h25)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Joëlle LEFEBVRE

Publié le 2 juillet 2018

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 25 juin 2018

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05013-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
Séance du conseil municipal du 25 juin 2018

Délibération n° 2018/S04/15.3

Objet : Communication des décisions prises par délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire en vertu de la délibération n°1.7 du 17 novembre 2016

Par délibération exécutoire du 17 novembre 2016, le conseil municipal a bien voulu charger Monsieur Rémi MUZEAU, maire, de régler les affaires de la Commune énumérées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Ainsi, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre acte des décisions et contrats suivants :

A) Décisions

Décision n° 2018-55 du 30 mars 2018

Demande de subvention dite Teulade auprès de la Caisse d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine permettant le remboursement d'une partie des cotisations sociales des personnels médicaux et paramédicaux.

Décision n° 2018-56 du 30 mars 2018

Demande de subvention auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France d'un montant de 34 000 € pour le programme des actions de promotion de la santé.

Décision n° 2018-57 du 3 avril 2018

La convention de mise à disposition annuelle du stade Nelson Paillou et du stade Georges Racine, à conclure avec l'association «USA Clichy », est acceptée

Décision n° 2018-58 du 6 avril 2018

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec société « Le Théâtre Impérial »,

Décision n° 2018-59 du 6 avril 2018

Renouvellement de l'adhésion pour l'année scolaire 2017/2018 de la Ville de Clichy-la-Garenne à la Fédération Française de L'Enseignement Artistique, la dépense en résultant étant évaluée à la somme de 500 €.

Décision n° 2018-60 du 6 avril 2018

Demande de subvention d'un montant de 1 756 € auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) dans le cadre du dispositif « J'apprends à nager ».

Décision n° 2018-61 du 10 avril 2018

Note d'honoraires présentée par la SELARL Jean-Eudes BICHON et Robert RENASSIA, huissiers de justice associés ayant constaté des prières de rue ; la dépense en résultant étant de 1 116,09 €.

Décision n° 2018-62 du 24 avril 2018

Constitution d'un jury dans le cadre de la procédure de passation du marché public global de performance énergétique, suite à la délibération n° 11.2 du conseil municipal du 8 janvier 2018 autorisant Monsieur le Maire à lancer un marché public global de performance énergétique portant sur l'éclairage et la signalisation lumineuse tricolore ; ledit jury étant composé des membres suivants :

- Président du jury : Monsieur Rémi MUZEAU, maire
- Membres désignées parmi les représentants du conseil municipal :
 - Madame Alvine MOUTONGO-BLACK
 - Monsieur Laurent CONVERSY
 - Monsieur Benoît DE LA RONCIERE
 - Monsieur Pierre CULOT
 - Monsieur Manuel ALLAMELLOU
- Membres du jury désignés au regard de leur qualification ou de leur expérience (pour au moins un tiers du jury) :
 - Madame Linda MAGUARIAN, directrice générale des services
 - Monsieur Denis MENARD, assistant à maîtrise d'ouvrage
 - Monsieur Thierry BANDRAC, directeur de la voirie et des bâtiments

Décision n° 2018-63 du 11 avril 2018

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable à conclure avec la société D'Orient et D'Ailleurs, relatif à l'exploitation d'une activité de restauration ambulante à compter du 15 mai jusqu'au 26 juin 2018 les mardis au vis-à-vis du 34, rue Mozart. La redevance d'occupation étant fixée à la somme de 224 €.

Décision n° 2018-64 du 23 avril 2018

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable conclue avec l'État (Direction de l'Unité Territoriale des Hauts-de-Seine – Direction départementale des Finances Publiques des Hauts-de-Seine) d'un terrain sis 90/94, rue du Général Roguet, destiné exclusivement à usage d'aire d'accueil des gens du voyage, pour une durée d'un an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ; la dépense en résultant étant fixée au montant de 18 592 €HTHC/an.

Décision n° 2018-66 du 23 avril 2018

Convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable conclue avec l'État (Direction de l'Unité Territoriale des Hauts-de-Seine – Direction départementale des Finances Publiques des Hauts-de-Seine) d'un terrain sis 97, rue du Général Roguet, destiné exclusivement à usage d'aire de stationnement, pour une durée d'un an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ; la dépense en résultant étant fixée au montant de 18 918 €HTHC/an.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05013-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Décision n° 2018-67 du 14 mai 2018

Le cabinet d'avocats JORION, sis, 20bis, rue de la Boétie, 75008 Paris, est mandaté en vue d'apporter un conseil juridique relatif au projet de délibération concernant la cession d'un foncier au profit du promoteur COGEDIM pour la réalisation d'un programme.

Décision n° 2018-68 du 15 mai 2018

Modification de la régie de recettes pour l'office de tourisme ; les recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : espèce chèque, carte bancaire, chèque vacances et paiement en lignes. Elles sont perçues contre remise d'une facture.

Décision n° 2018-69 du 16 mai 2018

Montant de l'évaluation des dommages occasionnés le 23 septembre 2017 sur un candélabre situé rue Marcelin Berthelot estimé à la somme de 4 934,60 € par le cabinet CET.

Décision n° 2018-70 du 15 mai 2018

Convention de mise à disposition de locaux sis 13/15, rue Gabriel Péri à titre gratuit, conclue avec la Croix Rouge Française.

Décision n° 2018-71 du 16 mai 2018

Convention de mécénat « Semaine des droits des femmes » dans le cadre du fonds de dotation « Clichy Mécénat », la recette en résultant étant d'un montant de 12 000 €.

Décision n° 2018-72 du 16 mai 2018

Convention de mécénat « Fête de la musique 21 juin 2018 » dans le cadre du fonds de dotation « Clichy Mécénat », la recette en résultant étant d'un montant de 25 000 €

Décision n° 2018-73 du 15 mai 2018

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association AFIGESE, au titre de l'année 2018 pour un montant de 270 €.

Décision n° 2018-74 du 15 mai 2018

Contrat d'assurance à conclure avec la compagnie Amlin Insurance, visant à assurer les œuvres exposées à l'extérieur du Pavillon Vendôme lors de l'Exposition André Hogommat qui se tient du 21 avril au 30 août 2018. La dépense en résultant étant d'un montant de 1 500 €

Décision n° 2018-75 du 15 mai 2018

Demande de subvention d'un montant de 1 010 025 € auprès du Centre National pour le Développement du Sport dans le cadre du dispositif de financement des équipements structurants au niveau local.

Décision n° 2018-76 du 16 mai 2018

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association pour le Développement de la Télédistribution (ADETEL) pour un montant de 178,55 €

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05013-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018

Décision n° 2018-77 du 22 mai 2018

Acquisition par droit de préemption du fonds de commerce sis 7, rue Charles et René Auffray, cadastré section Q n° 10 au prix de 15 000 € (quinze mille euros).

Décision n° 2018-78 du 18 mai 2018

Avenant n° 1 prorogeant d'un an la durée du bail commercial dérogatoire de courte durée d'un local sis 19, rue Fanny, conclu avec la SAS RN&CO

Décision n° 2018-79 du 18 mai 2018

Convention conclue avec la SARL les Marchés de Léon relative à l'organisation d'un marché médiéval au parc des impressionnistes les 9 et 10 juin 2018.

B) Contrats

Marché n° 18-008 - Régie publicitaire pour le magazine municipal "Clichy Actus" et la publication "sortir à Clichy"

Notifié le 26 avril 2018 à la société MEDIAS & PUBLICITE, il est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification, il peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Marché n° 18-010 - Remplacement du système de sécurité incendie du groupe scolaire Victor Hugo

Procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Notifié le 25 avril 2018 à l'entreprise ERI, il est conclu jusqu'au parfait achèvement des prestations pour un montant de 118 631.94€ HT.

Marché n° 18-011 - Fourniture de chèques d'accompagnement personnalisé pour le CCAS de la Ville de Clichy-la-Garenne

Procédure adaptée soumise aux dispositions des articles 27, 78 et 80 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé sans montant minimum et avec un montant maximum sur la durée totale du marché de 220 000€ HT.

Il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Notifié le 20 avril 2018 à la société UP il est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification et peut être renouvelé tacitement 2 fois, pour une durée totale de 3 ans maximum.

Marché n° 18-012 - Réalisation, mises à jour et mise en scène d'une maquette d'urbanisme de la Ville de Clichy-la-Garenne

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le présent accord-cadre est à prix unitaires et à bons de commandes. Il est fixé sans montant minimum mais avec un montant maximum de 220 000 € HT sur la durée totale de l'accord-cadre pour l'ensemble des prestations.

Notifié le 27 avril 2018 à la société NEW-TONE SAS, il est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification et peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Marchés n° 18-013 à 18-018 - Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'opérations neuves ou de réhabilitation du patrimoine

Lot n° 1: Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, technique et financier pour les réalisations d'opérations neuves, de réhabilitation et d'amélioration du patrimoine de la Ville de Clichy la Garenne.

Notifié les 25 et 29 mai 2018 aux sociétés SYNOPSIS et ASCISTE, l'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la notification et peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Lot n° 2: Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'opérations neuves ou de réhabilitation du patrimoine.

Notifié les 25 et 28 mai 2018 aux sociétés ASTER et PHARE ARCHITECTE, l'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la notification et peut être reconduit tacitement par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Le Conseil,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DONNE ACTE au Maire des actes ci-dessus énumérés, pris par délégation du Conseil municipal.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20180625-DSGLC18_05013-
AI
Date de télétransmission : 04/07/2018
Date de réception préfecture : 04/07/2018